



**La Parole du Rav Brand**

«Les enfants d'Israël furent féconds et se multiplièrent (...) et le pays en fut rempli. Il s'éleva sur l'Egypte un nouveau roi... les enfants d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous...». (Chémot 1, 7-9)  
Les Hébreux remplissaient « le pays » signifie qu'ils s'établissaient à travers tout le pays d'Egypte ; l'accroissement extraordinaire les conduisit à s'établir à l'extérieur de Gochen et cela inquiétait le nouveau roi. En effet, les Hébreux ne vivaient pas en autarcie mais en voisinage des Egyptiens : « Chaque femme demandera à sa voisine et à celle qui demeure dans sa maison des vases d'argent, des vases d'or et des vêtements », (Chémot, 3,22). Aussi, la nuit avant la sortie d'Egypte, l'ange destructeur passait dans les rues pour tuer les premiers-nés, et les Juifs cloîtrés dans leurs maisons furent épargnés, quand D-ieu « sauta » au-dessus de leurs maisons (Chémot, 12,22). Mais ceux qui résidaient à Gochen n'étaient pas logés à la même enseigne que ceux qui habitaient ailleurs. Les premiers jouissaient d'une protection divine particulière ; ils n'étaient pas touchés directement et pas effrayés par les dix plaies qui s'abattirent sur l'Egypte : « La grêle frappa dans tout le pays d'Egypte... Ce fut seulement dans le pays de Gochen, où étaient les enfants d'Israël, qu'il n'y eut point de grêle », (9, 25-26). Les bêtes sauvages n'y entrèrent pas non plus : « Mais, en ce jour-là, Je distinguerai le pays de Gochen où habite Mon peuple, et là il n'y aura point de bêtes sauvages ... J'établirai une distinction entre Mon peuple et ton peuple », (8, 18-19). Le verset précise qu'il n'y avait pas de bêtes sauvages à Gochen et il ajoute : « J'établirai une distinction entre Mon peuple et ton peuple » pour dire que les Juifs en dehors de Gochen étaient aussi épargnés (Netziv). Aussi, aucune bête d'un juif n'est morte de la peste, même en dehors de Gochen : « D-ieu distinguera entre les troupeaux d'Israël et les troupeaux des Egyptiens, et il ne périra rien de tout ce qui est aux

enfants d'Israël... D-ieu fera cela dans le pays », (9,4). Même les quatre cinquièmes des juifs qui mourraient pendant l'obscurité n'étaient pas touchés par les plaies, afin que les Egyptiens ne disent pas que la plaie frappe aussi les Juifs (Netziv). Mais les Juifs en dehors de Gochen ont vu les plaies frapper les Egyptiens et ils étaient pris de frayeur. En fait, Joseph réservait Gochen pour sa famille et la tribu de Lévy y enseignait la Torah : « Jacob envoya Yéhouda devant lui vers Joseph, pour [établir des maisons de] l'enseignement [de la Torah] qui le précédait à Gochen », (Béréchit, 46,28) ; ils y pratiquaient la circoncision et d'autres mitsvot (Dévarim, 33,9). Joseph voulait qu'ils « possèdent » la terre de Gochen et qu'ils puissent la gérer à leur guise : « Israël habita dans le pays d'Egypte, dans le pays de Gochen ; ils y prirent possession et furent féconds et se multiplièrent beaucoup », (Béréchit, 47,27). Il ressort que la Torah et les mitsvot protègent la population juive des malheurs, comme le soulignent ces anecdotes de l'époque de la Guemara : « Grâce au juif qui prêtait sa pelle pour les enterrements, la peste ne sévissait pas dans son entourage, et grâce à cette femme qui prêtait son four aux voisines, l'incendie qui ravageait la ville ne s'approcha pas de son entourage ; ils n'eussent même pas eu recours aux mérites de l'étude qui se déroulait dans leurs voisinages » (Taanit, 21b). Concernant la future délivrance des Juifs, le prophète dit : « Comme au jour où tu sortis du pays d'Egypte, Je te ferai voir des prodiges », (Mikha, 7,15). De ce fait, comme les Juifs de Gochen qui grâce à leur fidélité à D-ieu, ont été épargnés entièrement des dix plaies, ceux qui pratiquent de nos jours la Guemilout Hassadim - la bienfaisance, ainsi que l'étude, pourraient éventuellement être épargnés des 'Hévlé Machia'h, des souffrances de la venue du Machia'h (Sanhedrin, 98b).

**Rav Yehiel Brand**

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16:11	17:32
Paris	16:53	18:08
Marseille	17:02	18:09
Lyon	16:56	18:06
Strasbourg	16:34	17:47

**N° 219**

**Pour aller plus loin...**

- 1) Selon une opinion de nos sages, de quelle manière les Egyptiens nous rendirent la vie amère dans les champs (1-4) ? (Otsar Hamidrachim, p.10)
- 2) Selon une opinion de nos sages, pour quelle raison Yokhévèd fut-elle nommée "Chifra" (1-15) ? (Baal Hatourim)
- 3) Avec qui Bitia eût-elle le mérite de se marier ? (Traité Méguila, p.13)
- 4) Quelle vision prophétique eut Bitia en ouvrant le berceau dans lequel se trouvait Moché (2-6) ? (Tséma'h Tsédèk)
- 5) A quoi fait allusion le terme « anokhi » dans le passouk déclarant : « lo ich dévarim anokhi » (4-10) ? (Ahavat Chalom)
- 6) Pour quelles raisons Hachem s'est-il dévoilé à Moché spécialement à travers un buisson et non à travers un autre élément de la nature (telle qu'une montagne par exemple) ? (a- Daat Zékénim des Baalei Tossfot, b- Chémot Rabba paracha 2 Siman 5)
- 7) Pour quelle raison (d'après une opinion de nos sages) Moché n'eût-il pas le mérite d'entrer en Erets Israël ? (Yalkout Réouvénit ote 58, au nom du Assara Maamarot)

**Yaacov Guetta**

**La Paracha en Résumé**

- Après la mort des Chévatim, un nouveau roi monte en Egypte et décide d'innover ses décrets.
- Soumission des Béné Israël après avoir été victimes d'une ruse.
- Décret de Paro sur les bébés, Yokhévèd jette son bébé dans le Nil. Bitia (fille de Paro) le récupère et le nomme Moché. Moché grandit dans le palais de Paro.
- Moché tue un Egyptien, Paro veut sa peau. Moché se

sauve à Midyan où il se marie avec Tzipora.

- Hachem désigne Moché pour délivrer Son peuple. Hachem lui montre des miracles à effectuer devant les Béné Israël afin qu'ils le croient.
- Moché fait les miracles, mais Paro endurecît son cœur et il augmente la dureté du travail.
- Les Béné Israël sont déçus et énervés que Moché leur ait donné un espoir vain.

**Réponses n°218 Vaye'hi**

**Enigme 1:** Il est ramené dans le Michna Beroura (205,3) qu'un légume que l'on peut consommer cru mais que l'habitude est de le consommer cuit, lorsqu'on le consomme cru on devra faire "Chéhakol" dessus, mais si l'habitude de la majorité des gens de l'endroit est de le consommer aussi cru, on fera Adama lorsqu'on le consomme cru. Donc dans notre cas, un des deux hommes habite un endroit où le légume qu'il consomme se mange aussi cru, il fera donc Adama. Le deuxième se trouve dans un endroit où on ne le consomme que cuit, il fera donc Chéhakol.

**Enigme 2:** Le bateau flotte ! Il y a donc toujours 12 échelons visibles !

**Enigme 3:** Le « sang des raisins », comme le confirme notre paracha (49-11) à propos de la bénédiction que Yaacov fit à Yéhouda : « il lavera dans le vin son vêtement, et dans le sang des raisons de tunique ».

**Rébus :**

Halles / Na / Tique / Béret / Nid / Baies / Mite / צ' / Rat / Hymne

**Echecs :** F6 H5 / H8 H7 / E5 G7  
Echec et Mat



אל-נא תקברני במצרים

**Pour recevoir**  
**Shalshelet News**  
**par mail**  
**ou par courrier :**

**Shalshelet.news@gmail.com**

## Halakha de la Semaine

### Y a-t-il des jours recommandés ou à éviter pour se couper les ongles/cheveux... ?

Il est une Mitsva de se couper les ongles ainsi que de se raser ou tailler la barbe, les veilles de Chabbat et fêtes.

En effet, cela s'inscrit dans la marque d'honneur due au Chabbat et aux fêtes. [Choul'han Aroukh 260,1]

Cependant, il n'y a pas de contre-indication de se couper la barbe, les cheveux ou les ongles un autre jour de semaine.

Et bien qu'il soit rapporté dans le **Michna Beroura** (260,6) qu'il ne faut pas se couper les ongles le jeudi, cela n'est pas lié à un interdit quelconque, mais simplement au fait qu'il est moins honorable pour le **chabbat** de se couper les ongles le jeudi (et à fortiori le mercredi ...), si on a la possibilité de le faire vendredi. [Voir aussi Kaf Ha'haim 260,15, Or Létsion Tome 2 perek 47,4; Halakha Beroura 260,9; Ménou'hat Ahava Tome 1, chapitre 2,18 à l'encontre du Sefer Hagan]

Il est à noter que certains ont l'habitude de se couper les ongles selon un ordre spécifique, ou bien en les coupant sans suivre un ordre précis. [Rama 260,1 ; Piské Techovote 260,7 note 77 ; Voir aussi le Michna Beroura 260,6 qui rapporte la coutume que certains ont de ne pas se couper les ongles des mains et des pieds le même jour.]

Toutefois, la coutume de l'ensemble des **séfaradim** est de suivre le **Arizal** qui n'attache aucune importance à tout cela. [Birké yossef 260,5; Kaf Ha'hayime 260,1; Ménou'hat Ahava 1 perek 2,17; Or letsion helek 2 perek 47,4; Halakha Beroura 260,10 ; Voir aussi le Atéréte Avote Tome 1 perek 14,6]

David Cohen



## Enigmes



**Enigme 1 :** Quelle Brakha ne peut être faite par un enfant qui n'est pas encore Bar Mitsva ?

**Enigme 2 :** David a 10 ans, son petit frère Franck a la moitié de son âge. Quand David sera 10 fois plus âgé, quel âge aura Franck ?

**Enigme 3 :** Quelle expression apparaissant dans notre paracha retrouve-t-on (avec un langage légèrement différent) dans les Téhilim ?

## Réponses aux questions

1) Ils ordonnèrent aux Hébreux : « Partez dans les champs et capturez-nous des lions et des ours ! ». Malheureusement, les Hébreux furent (pour beaucoup) dévorés par ces animaux.

2) « Chifra » s'apparente au terme « chéfofèrète », signifiant « élément creux » (ex : chéfofèrète chel bétsa). Dans notre contexte, il est question de « chéfofèrète chel kané » (une sorte de tube de roseau). Lorsqu'elle remarquait que le bébé sortant du ventre de sa mère ne respirait pas bien, elle introduisait en lui un tube pour le réanimer en lui insufflant de l'air.

3) Avec Kalev ben Yéfouné.

## La voie de Chemouel 2

### CHAPITRE 6 : Une aide contre lui

Lorsque nous nous sommes quittés la semaine dernière, beaucoup ont pu être choqués par l'extrême sévérité dont D.ieu fit preuve à l'égard du roi David. Cette rigueur est d'autant plus incompréhensible dans la mesure où on sait que ce dernier était animé par les intentions les plus pures lorsqu'il entreprit d'amener le Aron à Jérusalem. On peut donc se demander pourquoi Hachem assombrit ce jour de joie par le deuil d'Ouzza, un des accompagnateurs du Aron. Pour répondre à cette question, le Malbim énumère les six erreurs qui ont été commises ce jour-là, notamment le fait d'avoir placé le Aron sur un chariot. Il rappelle ensuite que le Maître du monde est paradoxalement beaucoup plus strict avec Ses fidèles serviteurs, afin qu'ils puissent être au plus près de Lui dans le monde futur. On

comprend de ce fait qu'un juste de la trempe de David ne pouvait se permettre autant d'écart. Celui-ci en avait bien conscience comme le prouve la suite des événements. En effet, lorsque le drame survint, David se remit immédiatement en question. Il confia même le Aron à un Lévi prénommé Oved-Edom, craignant de commettre un nouvel impair aux conséquences catastrophiques.

Et c'est seulement trois mois plus tard que David finit par apprendre que la femme d'Oved-Edom et ses huit belles-filles avaient toutes mis au monde des sextuplés. Bien entendu, la présence du Aron dans leur demeure n'était pas étrangère à ce miracle. David y vit également le signe qu'il pouvait reprendre son projet, maintenant que le Aron avait accordé sa bénédiction. Toutefois, il se gardera bien de réitérer ses erreurs passées. Il chargea ainsi les Léviim du transport de l'arche sacrée jusqu'à

## Coin enfant



### Devinettes

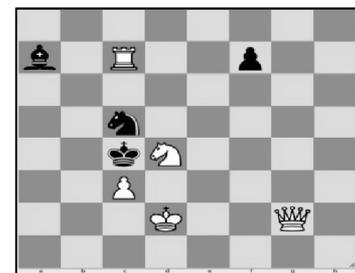
- 1) Dans la paracha, Rachi cite 4 tribus qui sont comparées à certains animaux. Quelles tribus et à quels animaux sont-elles comparées ? (Rachi, 1-19)
- 2) Quel âge avait Yokhéd lorsqu'elle a accouché de Moché ? (Rachi, 2-1)
- 3) En dehors de Moché, qui Batia a-t-elle vu lorsqu'elle a ouvert le berceau ? (Rachi, 2-6)
- 4) Mis à part le fait qu'ils se sont disputés dans la paracha, Rachi rapporte que ces deux personnages étaient impliqués dans un épisode répréhensible. Qui sont-ils et dans quel épisode ? (Rachi, 2-13)
- 5) Au sujet de qui est-il dit « vayatsiléni méherev Paro » (18-4) et lors de quel épisode ? (Rachi, 2-15)
- 6) Quels tsadikim ont trouvé leur zivoug à côté d'un puits ? (Rachi, 2-15)

### Jeu de mots

Depuis que mon prof sévissait, l'école s'est arrêtée.

### Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ? (2 possibilités)



4) Dans le passouk « vatifta'h vatréhou ète hayéled » (2-6), la particule « ète » est en plus.

Elle indique qu'à part l'enfant (hayéled), Bitia vit aussi le « déli » (« le seau », le mazal du verseau, celui du mois de Chevat. L'anagramme de « déli » est « yéled »). Elle vit prophétiquement que Moché commencerait à expliquer la Torah aux Bné Israël le 1er Chevat (5 semaines avant sa mort).

5) Moché déclara à Hachem : « tant que je n'ai pas reçu la Torah (les 10 commandements) débutant par « Anokhi Hachem Elokéha », je suis dans l'incapacité d'influer sur le Klal Israël à travers les remontrances que je leur adresserai (lo ich dévarim).

6) a- Car il n'y a pas à craindre qu'on fasse d'un vulgaire buisson chétif un objet d'Avoda Zara (contrairement à une montagne que les goyim utilisent pour y placer une idole).

b- Afin de faire allusion à Moché à travers la guématria du mot « hasséné » (le buisson) faisant 120, qu'il vivrait 120 ans.

7) Car il naquit d'une union que la Torah (une fois donnée) interdira : en effet, son père Amram épousa sa tante Yokhéd. Or, on sait que Hachem est très pointilleux avec les grands tsadikim.

Jérusalem et s'assura que personne ne lui tourne le dos. Il put ensuite laisser libre cours à sa joie, dansant et chantant en l'honneur du Aron tout au long du trajet. Sa transe était telle qu'il ne se rendit pas compte que sa tunique s'était soulevée, découvrant la nudité de ses pieds. Cette attitude déplut fortement à sa femme Mikhal, mais elle eut néanmoins le mérite de se contenir. Elle attendit que le peuple se disperse avant de prendre David à partie. Malheureusement, elle s'emporta à tort dans ses reproches. Car même le plus grand des rois n'est pas tenu de veiller à son prestige lorsqu'il s'agit d'exalter le Maître du monde. Mikhal payera jusqu'à la fin de sa vie cette altercation : elle n'aura plus d'enfants jusqu'au jour de sa mort (Rachi). Le Radak adopte quant à lui le sens littéral du verset, expliquant ainsi qu'elle trépassa juste après avoir donné la vie.

Yehiel Allouche

## A la rencontre de notre histoire

### Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth

Né en 1762 à Brody (Pologne), Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth compte parmi les plus grands rabbanim galiciens de son époque. Considéré comme une haute autorité rabbinique, il est l'auteur de nombreux commentaires largement adoptés dans la tradition juive.

Dès son plus jeune âge, il commença à se révéler comme un érudit talmudique. Il reçut son éducation talmudique dans différentes yeshivot dans lesquelles il se distingua par l'acuité de son intellect et par sa mémoire étonnante. Avant l'âge de 20 ans, il correspondait avec les plus grands érudits de la

pensée talmudique ; sa correspondance avec Rabbi Ezekiel Landau (le Noda BiYehouda) et d'autres talmudistes de premier plan lui confèrent une haute réputation.

Après s'être enrichi dans le commerce du diamant, il décida de se consacrer essentiellement à l'étude de la Torah mais refusa de prendre une position rabbinique. Sa richesse lui donna la force et le pouvoir de combattre sa ville contre des femmes injustement expulsées. En 1785, il publia ses responsa intitulés Beth 'Hadash ha-'Hadachot, et l'année suivante, les rabbanim de Brody l'éluèrent rabbin, fonction qu'il finit par accepter. Il ouvrit ensuite une yeshiva dans sa propre maison. Officiant en tant que Roch, plusieurs de ses élèves

devinrent d'éminents rabbanim.

Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth quitta ce monde en 1828, à l'âge de 66 ans, et continua son enseignement notamment par le biais de ses œuvres. Parmi elles on peut citer : Beth Ephraïm, un commentaire sur la section Yoré Dea du Choul'han Aroukh ; Yad Ephraïm, un commentaire sur la section Ora'h 'Haïm du Choul'han Aroukh ; Chaaré Ephraïm, une œuvre portant sur les règles relatives à la lecture de la Torah ; Chem Ephraïm, un commentaire sur le 'Houmach ; ou encore « Les filiations », un livre qui traite de la généalogie et inclut le rouleau de référence de sa famille jusqu'au Roi David.

David Lasry

### Valeurs immuables

**« Il se tourna de ça et de là, vit qu'il n'y avait personne, il frappa l'Egyptien et l'ensevelit dans le sable. » (Chémot, 2,12)**

Ayant vu, de façon prophétique, qu'aucun prosélyte ne descendait de cet Egyptien, Moché le fit périr en prononçant le Nom Divin (Rachi). Le fait que Moché se soit soucié d'éventuelles générations à venir nous enseigne qu'il faut toujours envisager une situation sous tous ses angles avant de passer

à l'action. Avant d'agir, l'homme est souvent enclin à évaluer les conséquences de ses actions sur le court-terme. Un des aspects de la sagesse auquel il doit aspirer est une réflexion lucide et objective sur les impacts de ses choix, tout en analysant leur portée dans le temps. En effet, si le recours apporté par Moché à l'un de ses frères avait dû entraîner une perte pour le peuple juif dans le futur, il aurait sûrement agi différemment.

### La Question

Dans la paracha de la semaine, Hachem annonce à Moché la sortie prochaine d'Israël d'Egypte accompagné de richesses comme cela a été promis à Avraham.

Le verset dit (3 :22) : "et la femme empruntera à sa voisine des ustensiles en argent et des ustensiles en or et des robes..."

**Pour quelle raison, seules les femmes reçurent l'injonction de récupérer des richesses d'Egypte alors que la promesse faite à Avraham concernait tout le monde?!**

Le Béer Yossef répond :

Nous savons que le gros du butin d'Egypte fut récupéré sur les rives de la Mer Rouge. En effet, le Pharaon avait ouvert le trésor royal et avait annoncé que toute personne qui poursuivrait Israël pourrait garder ce qu'elle emporterait avec elle.

De ce fait, le butin de la Mer fut immense. Cependant, puisque l'armée du Pharaon était composée exclusivement d'hommes, les femmes ne purent récupérer à ce moment-là des objets typiquement féminins telles que des robes.

Pour cette raison Hachem dut leur demander qu'elles récupèrent leurs objets de valeur en amont afin qu'elles puissent avoir également leur part.

### Lo ilbach

Une femme n'a pas le droit de se raser totalement la tête car ceci est considéré comme une pratique réservée aux hommes (Choul'han Aroukh, Yoré Déa, 182, Halakha 5) même si certaines 'hassidot ont la coutume d'agir ainsi, et le Darkei Techouva (paragraphe 12) donne trois raisons à cette coutume, chacun agira selon la coutume de ses ancêtres.

Une femme ne devra pas porter de vêtements ou d'objets spécifiques réservés aux hommes, comme par exemple chapeaux, écharpes et vêtements particuliers que portent les hommes.

Un homme ne portera pas de vêtements de couleur réservée aux femmes, ou tout objet spécifique aux femmes.

Cette interdiction s'appliquera même si un seul vêtement est interdit et que tous les autres habits

que la personne porte actuellement ne sont pas interdits. Aussi, cette interdiction est en vigueur même lorsque la personne est seule ou que l'habit est placé tel que personne ne peut le voir, car ceci est un interdit en soi et ne dépend pas du regard d'autrui. Même si l'homme n'a pas l'intention de ressembler à une femme en s'habillant ainsi (ou inversement), il lui sera défendu de porter des vêtements féminins. Cependant, il y a lieu de le permettre seulement en cas d'utilité comme pour un cas de grand froid par exemple. Il convient d'éduquer les enfants à cette mitsva depuis le plus jeune âge, c'est pourquoi on ne déguisera pas un petit garçon en fille, même pour la fête de Pourim, bien que certains décisionnaires le permettent.

Michael Attal

### Shalshelet Editions

*C'est avec une grande joie que nous vous annonçons qu'une **HAGADA SHALSHELET** est en préparation.*

*Elle sera Bézrat H. de format A4 toute en couleur avec de belles illustrations. Vous y trouverez le texte de la Hagada traduit et commenté, de nombreuses questions pour agrémenter votre seder et le rendre encore plus attractif. Et bien sûr des rubriques variées et colorées, à l'image de votre feuillet.*

*Pour un don de 104€, la possibilité vous est offerte de prendre part à ce projet en insérant une petite dédicace. Vous recevrez, de plus, un exemplaire de cette Hagada chez vous.*

**Contact : [Shalshelet.editions@gmail.com](mailto:Shalshelet.editions@gmail.com)**

### Le Kodech Hakodachim à Medziboz

Avant que le Baal Chem Tov ne s'installe à Medziboz, le Rav de cette ville était un de ses disciples, Rabbi Zeev Kitzes. Ce dernier désirait ardemment monter en Israël et avait demandé l'approbation au Baal Chem Tov à plusieurs reprises sans jamais obtenir son accord. Son envie était tellement grande qu'il finit tout de même par décider de partir sans l'accord de son maître. A cette époque, il était coutume de prendre la route la veille de Chabat au matin et de passer Chabat non loin de la ville. Lorsque Rabbi Zeev quitta la ville la veille de Chabat, il rencontra le Baal Chem Tov qui se dirigeait vers la ville.

Ce dernier lui demanda : « Où vas-tu donc ainsi cher élève ? »

Rabbi Zeev lui répondit : « Je n'ai pas pu résister à mon envie, je suis en route pour Israël. »

Le Baal Chem Tov rétorqua : « Je ne t'en empêcherai pas. Simplement, comme je vais à Medziboz, je te demande de passer Chabat là-bas, tu pourras prendre la route après Chabat. »

Rabbi Zeev avoua alors au Baal Chem Tov qu'il était très limité financièrement et qu'il n'aurait pas d'argent pour ajouter des frais de voyage en rejoignant Medziboz et en passant un Chabat là-bas. Le Baal Chem Tov lui assura que tous ses frais seraient à sa charge et qu'il lui ajouterait même le

prix du bain public. Rabbi Zeev accepta donc.

Après s'être lavé au bain public, le Baal Chem Tov demanda à Rabbi Zeev d'aller se tremper au premier Mikvé. En sortant du Mikvé, il décida de renoncer à son voyage en Israël. Il confia au Baal Chem Tov : « Lorsque je me suis trempé dans l'eau du Mikvé en gardant les yeux ouverts comme à mon habitude, j'ai eu une vision de tout mon voyage. Je me suis vu arriver à Jérusalem, entrer dans la cour du Temple, puis à l'intérieur du Temple, et enfin dans le Saint des Saints. Là, j'ai demandé où était l'Arche Sainte et on m'a répondu qu'elle se trouvait à Medziboz. »

Yoav Gueitz

### Rébus



Moché est envoyé par Hachem pour aller parler à Paro et l'avertir de la libération prochaine des Béné Israël. Après avoir transmis le message à Paro, ce dernier n'est non seulement pas disposé à les laisser partir, mais va en plus intensifier l'esclavage sur le peuple. Ce qui va pousser Moché à s'adresser à Hachem en lui disant : "Pourquoi as-Tu causé du tort à ce peuple..." (Chémot 5,22)

Le Maguid de Douvno nous explique quelle était la démarche de Moché.

*Il y avait dans une ville 2 hommes riches et importants que la jalousie avait poussé à se haïr mutuellement. Un jour l'esclave du premier fut roué de coups par le second. Pour essayer de se dégager, il mentionna pour qui il travaillait espérant impressionner son agresseur, mais bien au contraire, les coups redoublèrent d'intensité. En*

*rentrant, son maître le voyant défiguré, lui demanda qui l'avait mis dans cet état. L'esclave lui expliqua que c'était l'homme qu'il haïssait qui l'avait agressé. "Il ne sait sûrement pas que tu travailles pour moi, sinon il n'aurait osé te toucher" lui dit son maître. L'esclave répondit qu'il le savait parfaitement et d'ailleurs c'est lorsqu'il avait mentionné son nom que les coups furent les plus douloureux. Le maître s'emporta et décida de faire payer à son ennemi cet outrage impardonnable.*

Moché savait que les Béné Israël manquaient de mérites pour espérer être délivrés. Les anges diront d'ailleurs : "Qu'ont-ils de plus que les Egyptiens ? Ne font-ils pas également avoda zara ?!"

Ainsi, lorsque Moché s'adresse à Hachem, il lui dit : Depuis que je me suis présenté à Pharaon pour

parler en Ton nom, le sort de ce peuple a empiré, et Tu n'as pas sauvé Ton peuple !"

Bien que cette phrase sera reprochée à Moché et l'empêchera même de pénétrer en Israël, malgré tout, nous dit le Maguid, ses intentions étaient louables. Il espérait que même si le peuple ne méritait pas d'être délivré, l'effronterie de Paro suffirait à lui attirer la punition divine et donc le salut des Béné Israël. Hachem lui dit alors : "A présent, tu verras ce que Je ferai à Paro..."

Les Makot et tous les prodiges de la sortie d'Egypte auront ainsi comme objectif de prouver à tous : "Ki ani Hachem", que Hachem est Le seul et unique Maître du monde et que Son action s'étend de ce qui est très grand à l'infiniment petit.

**Jérémy Uzan**



**La Question de Rav Zilberstein**

**Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama**

Menaché est un jeune garçon de 14 ans qui donne beaucoup de satisfaction à ses parents. Il étudie assidûment sans oublier de parfaire tout aussi bien son comportement. Alors, lorsqu'un beau jour il demande à son père de lui acheter une nouvelle paire de chaussures, celui-ci s'empresse de se libérer afin de l'emmener dans une boutique pour qu'il choisisse la paire de son choix. Ménaché qui connaît l'importance d'avoir de bons souliers choisit donc une paire de bonne qualité au prix de 300 Shekels. Yossef, son père, qui ne lui refuse rien s'empresse d'accepter et demande au vendeur d'essayer la pointure 40 car cela fait déjà un bon moment que son fils fait du 39 et il lui semble bien que son pied a grandi depuis. Eliezer, le marchand, va donc chercher dans l'arrière-boutique une paire de 40 et vient l'essayer à Ménaché. Mais après quelques allers-retours dans le magasin, ils se rendent vite compte que la bottine lui va un peu grande et le dérange un peu. Yossef demande donc à tester la pointure 39, ce qu'Eliezer se dépêche de ramener. Et effectivement, à peine a-t-il mis le pied gauche, qu'il se rend compte qu'il est beaucoup plus à l'aise dedans. Yossef paye donc le vendeur et Ménaché demande à son père de garder les nouveaux souliers à ses pieds car les anciens commençaient à lui faire mal. Une semaine plus tard, Ménaché est toujours aussi heureux et fier de porter sa nouvelle paire, jusqu'au jour où il rencontre son ami Ouriel. Ce dernier commence à discuter avec Ménaché et lorsqu'il remarque ses nouvelles chaussures il les regarde et sourit. Ménaché prend au début ce sourire comme étant une marque de bienveillance pour son ami, mais à un moment donné il a un doute. Il demande donc à Ouriel pourquoi est-il si souriant aujourd'hui, ce à quoi celui-ci lui répond qu'il est doté depuis qu'il est jeune d'un « œil de Lynx » et qu'il a remarqué que sa chaussure gauche est plus grande que la droite. Ménaché sourit à son tour et lui rétorque que cela est impossible et que les deux sont du 39. Ouriel lui demande donc de soulever son pied afin qu'il puisse vérifier et effectivement ils se rendent compte qu'il y a un problème. Ménaché se rappelle à cet instant que lorsque le vendeur lui a fait essayer le pied droit, ils ont complètement oublié de changer le pied gauche et est parti ainsi. Il appelle immédiatement son père et une heure après ils se retrouvent dans la boutique en expliquant le problème à Eliezer en lui demandant donc de changer la chaussure gauche. Eliezer qui comprend rapidement la situation remercie maintenant Yossef d'avoir eu l'honnêteté de revenir et il demande à son tour à Yossef de lui payer la deuxième paire car son fils a utilisé les deux chaussures et il ne pourra plus la vendre. Qui a raison ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir quelle est la coutume de nos jours, c'est-à-dire qu'il faudra aller dans trois magasins différents et demander à qui incombe le devoir de vérifier si les deux chaussures sont de la même pointure. S'il en ressort qu'il est du devoir du vendeur de s'assurer que l'acheteur sort bien de sa boutique avec des souliers identiques (et cela même si l'acheteur sort chaussé de son achat), Eliezer devra alors donner à Ménaché une deuxième chaussure de taille 39. Si en revanche il en va du devoir du client de vérifier son acquisition, Ménaché sera responsable du dégât causé sur la chaussure de taille 40 qui n'est plus neuve. Quant à la deuxième chaussure de cette même pointure qu'Eliezer ne pourra plus vendre, il n'en sera responsable que dans le monde futur comme tout dégât causé indirectement qu'on ne peut rendre responsable dans ce monde-ci. Enfin, dans le cas où la coutume n'est pas claire, il semblerait qu'il soit logique de rendre 'Hayav Ménaché car il aurait dû faire attention et enlever la deuxième chaussure avant de sortir du magasin. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne que même selon cette éventualité où la coutume n'est pas claire, c'est Eliezer qui sera 'Hayav car lorsqu'il reçoit l'argent c'est à lui de bien vérifier qu'il donne en retour une marchandise de qualité et surtout qui convient au client.

**Haim Bellity**

**Comprendre Rachi**

**« Ce sera, s'ils ne te croient pas... le son du premier signe, ils croiront le son du dernier signe » (4,8)**

Moché confie à Hachem ses craintes que les bné Israël ne le croiront pas, alors Hachem dit à Moché d'accomplir des signes. Le premier signe est qu'en jetant le bâton à terre, il deviendra un serpent, puis quand Moché l'attrapera par la queue, il redeviendra bâton. Ensuite, Hachem donne à Moché un deuxième signe. Il lui dit de mettre sa main dans son sein puis, en la ressortant, sa main sera lépreuse, blanche comme la neige. Et là intervient notre verset, à savoir qu'Hachem dit à Moché : S'ils ne te croient pas sur le premier signe, ils te croiront sur le deuxième.

Et Rachi vient nous expliquer en quoi le deuxième signe serait plus convaincant que le premier : « Quand tu leur diras c'est par rapport à vous que j'ai été puni (d'avoir eu la main lépreuse) pour vous avoir calomniés (d'avoir dit que vous n'allez pas croire), ils te croiront, car ils ont déjà eu l'occasion d'apprendre que ceux qui s'avisent à leur faire du mal sont frappés de lèpre, tels Pharaon et Avimelekh lorsqu'ils s'en sont pris à Sarah. »

**Le Mizra'hi demande :**

Hachem donne à Moché un troisième signe : « Ce sera, s'ils ne croient pas non plus à ces deux signes..., tu prendras des eaux du fleuve, tu les verseras à terre, elles seront les eaux que tu auras prises depuis le fleuve, elles seront sang à terre. »

Rachi qui nous explique que les signes sont mentionnés dans l'ordre croissant, du moins convaincant au plus convaincant, en quoi le troisième signe est-il plus convaincant que le deuxième ?

**On pourrait proposer la réponse suivante :**

Commençons par émettre quelques remarques :

- 1) Les deux premiers signes véhiculent des valeurs, à savoir l'interdiction de dire du lachon hara (calomnie), ce qui entraînerait le fait d'être frappé par la lèpre, alors que le troisième signe est un prodige. Mais on ne voit pas quelle valeur il véhicule ? Il ne ressemble pas aux deux premiers prodiges ?!
- 2) Rachi nous fait remarquer que concernant le troisième prodige qui consiste à transformer de l'eau prise du Nil en sang, il ressort du verset qu'elle n'est pas devenue sang dans la main de Moché mais seulement après avoir touché le sol.
- 3) Le Or Ha'Haïm Hakadoch explique la raison : du fait que Moché avait une hakarat hatov (reconnaissance) envers le Nil car sa mère l'avait caché dans le Nil, il ne pouvait pas le "frapper", c'est donc uniquement après être sortie de la main de Moché et après avoir touché le sol que l'eau s'est transformée en sang.

**A la lumière de cela nous pouvons dire :**

**Hachem dit à Moché :** « En réalité, ce qui fera que les bnei Israël croiront que tu es le libérateur n'est pas seulement dû au prodige que tu vas accomplir

mais surtout aux valeurs que tu vas leur transmettre à travers le prodige. Ce ne sont pas les prodiges, aussi impressionnants soient-ils, qui feront qu'ils te croiront en tant que libérateur, mais c'est ce que tu vas leur enseigner car les valeurs qu'Hachem donne à travers la Torah sont bien plus grandes, que le plus grand des prodiges. »

Ainsi, Hachem dit à Moché : « Tu seras reconnu comme libérateur si tu leur parles de l'interdiction du lachon hara en jetant ton bâton à terre et qu'il se transforme en serpent. » Comme le dit Rachi (4,3) : « Dire du lachon hara, c'est pratiquer l'art du serpent. »

**Hachem continue :** « Et ensuite, tu continueras avec le deuxième prodige pour leur montrer que le lachon hara n'est pas juste pas bien mais qu'il est d'une gravité extrême qui frappe de lèpre celui qui en dit. »

Ainsi, le deuxième signe est plus fort et plus convaincant car il accentue sur la gravité et la punition du lachon hara et plus il enseigne l'interdiction du lachon hara, plus il appuie sur sa gravité extrême, plus il démontre qu'il est le libérateur envoyé par Hachem car les bné Israël savent qu'Hachem considère le lachon hara comme étant d'une gravité absolue.

**Hachem poursuit :** « Et ensuite, au cas où tu crains qu'ils ne te croient toujours pas, voici un troisième signe encore plus convaincant : la reconnaissance.

Tu vas prendre l'eau du Nil et tout le temps qu'elle sera dans ta main elle ne va pas se transformer en sang mais seulement en quittant ta main, au toucher du sol. Et tout ce scénario sera pour faire véhiculer le message selon lequel il faut être reconnaissant même envers de l'eau. Ce message leur démontrera que tu es le libérateur car qui aurait pu transmettre ce message si ce n'est Hachem, Celui qui considère la reconnaissance comme valeur absolue. » En effet, c'est la base de la avodat Hachem car on voit bien qu'une personne ayant bénéficié d'un miracle se renforce dans la avodat Hachem. Ainsi, si on réalise qu'en réalité le simple fait de respirer, de se nourrir, de digérer... sont des miracles et des bienfaits constants qu'Hachem nous offre à chaque instant on réaliserait que les bontés qu'Hachem nous fait sont innombrables, infinies, et on ne pourrait pas faire de Avérot car comment se rebeller contre Celui qui nous fait tant de bien ?! On se renforcerait dans les mitsvot car comment ne pas s'empresser d'accomplir la demande de Celui qui nous fait du bien à l'infini ?! Ainsi, savoir être reconnaissant est la base de la avodat Hachem. Finalement, le prodige n'est que le décor, l'essentiel est le message et les valeurs qui y sont véhiculées car un libérateur ne se définit pas par les prodiges qu'il est capable d'accomplir mais par l'enseignement de valeurs absolues telles que l'interdiction du lachon hara, la reconnaissance au sein du Klal Israël, c'est par cela qu'il démontrera qu'il est bien le libérateur envoyé par Hachem.

**Mordekhai Zerbib**